

DEPARTEMENT DU TARN
 COMMUNE DE TECOU

2024/01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 SEANCE DU 29 FÉVRIER 2024

| Date de convocation : 23/02/2024 | | | | |
|----------------------------------|----------|---------|---------------------------------|---------|
| Nbre de membres en exercice | Présents | Absents | Absents ayant donné procuration | Votants |
| 14 | 9 | 3 | 2 | 11 |

L'an deux mille vingt-quatre,
 Le vingt-neuf février, à vingt heures,
 Le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur BAULÈS Jean-François, Maire.

Étaient présents : BAULES J-F - CENEDESE A. – COMMINAL F. - BEAUFOUR A. — HABONNEAU R. - DELLUC J-L. – SERRUS T. - DUBIETZ Ph. – PAGÈS DAVOINE C.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Étaient excusés : BELMONTE M. - VELIN C. – DOS REIS P.

Étaient absents ayant donné procuration : CAMALET M. (pouvoir à PAGES DAVOINE C.) – MALBERT D. (pouvoir à SERRUS T.) -

M. COMMINAL F. a été élu secrétaire de séance.

OBJET : RÉSIDENCE D'ARTISTES – VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTIONS (ETAT, CONSEIL DÉPARTEMENTAL).

Le Maire rappelle le projet de construction d'une résidence d'artistes accolée à la salle multiculturelle de Técou.

Il indique qu'ETB, maître d'œuvre, a finalisé l'avant-projet définitif et estimé le coût des travaux comme suit :

| COUT ESTIMATI DE L'OPERATION | |
|------------------------------|-------------------------|
| DÉPENSES | Montant Prévisionnel HT |
| Maîtrise d'œuvre | 39 920.00 |
| Etudes | 8 907.69 |
| Travaux | 598 435.00 |
| Equipement/Mobilier | 16 500,00 |
| +39Coût HT | 663 762,69 € |

M. le Maire propose d'effectuer une demande de financement au titre de la DETR de 50 %, soit un montant de subvention de 331 881.35 €.

Il présente le plan de financement relatif au projet de construction de la résidence d'artistes :

| PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL | | | |
|----------------------------------|---------------------|---------------------|-------------|
| FINANCEURS | SOLLICITÉ OU ACQUIS | MONTANT HT | TAUX |
| Etat - DETR | Sollicité | 331 881,34 € | 50% |
| Conseil Départemental | | 199 128,81 € | 30% |
| Sous total | | 531 010,15 € | 80% |
| Auto financement | | 132 752,54 € | 20% |
| Coût HT | | 663 762,69 € | 100% |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Voix POUR : 11

Voix CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

APPROUVE le plan de financement du projet de construction d'une résidence d'artistes tel que présenté ci-dessus,

AUTORISE le Maire à solliciter l'Etat (DETR) et le Conseil départemental pour l'attribution d'aides financières sur la base du plan de financement sus-visé,

AUTORISE M. Le Maire à signer tout document afférent à ce projet.

Pour extrait conforme

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Le Maire,
Jean-François BAULES

Le Secrétaire de séance,
Francis COMMINAL